

# Bulletin de l'AMOPA

## Grande-Bretagne

*Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques  
Sous le Haut Patronage de SEM l'Ambassadeur de France au Royaume-Uni*

### Résultat des Elections et Assemblée Générale

#### A lire:

- Quelle est l'origine du mot 'Connétable?' où trouver un Connétable aujourd'hui? Quel est le rôle du Connétable dans notre société?

\*\*\*

- Concours AMOPA - section 'étranger'. Lettre de Madame Marie Marguerite Treffel, Présidente Nationale de l'AMOPA

L'élection d'un nouveau comité a donné le résultat suivant. Ont été élus ou re-élus: Colette Bach, Pierre Dagonnot, Richard Fairbairn, Ron Hallmark, David King, Françoise Richardson et Rod Shepherd.

Toutes nos félicitations et remerciements au nouveau comité de l'AMOPA.

L'Assemblée Générale aura lieu samedi 5 février à 10.45 heures au Lycée (salle Yselin). Elle sera précédée, à partir de 10 heures, par un petit déjeuner café-croissants. Immédiatement après l'Assemblée Générale, vous êtes cordialement

invités à assister à la conférence donnée par notre invité d'honneur.

Un apéritif, offert par le Lycée, précédera l'excellent déjeuner préparé exclusivement pour notre Association par le nouvel Intendant du Lycée M. Christophe Mathieu (Directeur du service financier et administratif) et Mme Brigitte Guilloreau (sous-directrice du service).

Une ambiance très sympathique, (comme toujours!) vous attend... Nous vous espérons donc tous très nombreux le 5 février.

En attendant d'avoir le plaisir



\*\*\* Bonne Année \*\*\*

de vous revoir, nous vous souhaitons à tous:

\* Bonne Année 2011 \*

### Visite au Reform Club

Le 22 octobre, une quinzaine d'Amopaliens ont eu le privilège, grâce à l'initiative de David King, de visiter le Reform Club, cette vieille institution de Pall Mall, qui, jusqu'en 2003, n'aurait pas été possible, car le Club était strictement fermé au grand public.

Un des secrétaires du Reform nous a servi de guide et nous a appris beaucoup sur son histoire et les personnalités qui lui sont associées. Tout d'abord, la fondation du club a été le résultat fruit de la fermentation d'idées et de politiques qui se sont manifestées dans les années 1830 et ont été essentiellement liées au Reform Act de 1832. Le parti libéral se trouvant divisé par ce mouvement réformiste et les réformateurs ne se sentant plus chez eux dans le Liberal Club, ont décidé de fonder leur propre club dans un bâtiment voisin, bâtiment qui survit encore de nos jours, malgré le passage des années

et les bombardements de la Seconde Guerre Mondiale. De nos jours, le Club reste strictement apolitique et est ouvert aux membres de tous les partis.

Ce qui frappe tout de suite en entrant dans le Reform Club, c'est l'immense richesse du décor et de l'architecture, malgré la fragilité de certains matériaux (frises sculptées en papier mâché, par exemple!). Grâce à un programme de maintien et de restauration quasi-permanent, ces richesses peuvent être encore admirées aujourd'hui. Il est aussi possible de découvrir le nom des nouveaux candidats proposés par les membres existants et intéressant de remarquer que la liste reste ouverte, malgré ses 2.700 membres venus des quatre coins du monde!...

Certaines personnes associées au Club nous ont particulièrement intéressées: Alexis Soyer, par exemple, son premier chef cuisinier qui, presque inconnu en France, a laissé son empreinte

### Ron Hallmark



Amopaliens devant le Reform Club

en Grande-Bretagne: il a, en effet, non seulement dessiné les cuisines du Reform (et restent telles encore aujourd'hui!), mais, lors de la Guerre de Crimée, il inventa un système de cuisines militaires qui ont été utilisées jusque dans les années 1930. Lors de la grande famine au 19e siècle, en Irlande, il a ouvert les premiers restaurants du cœur.

Visite à la fois fascinante et éducative, qu'un délicieux déjeuner dans un club voisin a complété en nous permettant de bavarder ensemble et de réfléchir sur une matinée très agréablement passée...

#### Dans ce Bulletin:

Election du nouveau comité	1
Visite au Reform Club	1
Le système des Paroisses et le rôle des Connétables à JERSEY	2
Haiti, le pays de mon enfance	3
Adresses utiles	4
Message de Mme Marguerite-Marie Treffel: Concours AMOPA	4

## Le système des Paroisses et le rôle des Connétables à JERSEY K.P Vibert



Le Connétable K.P. VIBERT  
Président du Comité des Connétables

*il y a quelques mois, j'ai eu le plaisir de rencontrer le Connétable de Jersey. Connétable? Le seul que je connaisse (de nom!) fut celui des livres d'histoire ... le Connétable Duguesclin. Monsieur Vibert, Connétable à Jersey a eu la gentillesse d'expliquer...*

Le système des paroisses est l'épine dorsale de la longue tradition jersiaise du service dit « honorifique » ou bénévole, un système par le biais duquel toute personne peut mettre son temps et ses compétences au service de ses concitoyens. Chaque paroisse (ou commune) est dirigée par un connétable aidé de deux procureurs du Bien Public, d'agents de police bénévoles élus (*Honorary Police Officers*) et de nombreux autres bénévoles qui font partie de divers comités paroissiaux (*Parish Committees*). Les agents du « comité des chemins » - équivalent de la voirie - et tous les agents de police sont assermentés par la Cour royale de justice de Jersey, comme « inspecteurs des chemins ». Une équipe chargée de l'évaluation des biens immobiliers (*Property Assessors*) est également élue et assermentée pour calculer le montant des impôts locaux appliqué aux propriétaires et locataires. Le nombre de comités varie en fonction des communes selon les compétences qu'elles prennent en charge.

Toutes ces personnes sont élues par une assemblée communale (*Parish Assembly*) comprenant tous les électeurs et contribuables propriétaires d'un bien sur la commune (même s'ils n'y résident pas). Le fonctionnement de ces assemblées est régi par « la loi 1804 au sujet des Assemblées Paroissiales (sic) ».

Toutes les questions relevant de la gestion des affaires communales (coût de fonctionnement de la police bénévole, entretien de la voirie, coût de collecte des ordures ménagères et, jusqu'en 2007, versement des aides sociales aux personnes dans le besoin sont décidées par l'assemblée. C'est donc cette même assemblée qui, après avoir voté le budget des connétables pour l'année à venir décidera du montant des impôts locaux. La loi exige que leur montant soit suffisant pour couvrir les dépenses prévisionnelles qui incluent - outre les lignes budgétaires spécifiques qui ont été votées - des versements à des œuvres caritatives et une somme affectée à l'entretien des églises, des cimetières et du domicile du recteur. Il s'agit là d'un système véritablement démocratique.

Le connétable prend toutes les décisions relatives à la gestion de la commune, des assemblées communales et des comités, exception faite du bureau en charge de l'évaluation des biens immobiliers qui fonctionne de façon indépendante.

Le fait même que le rôle de connétable n'ait quasiment pas évolué au cours des cinq derniers siècles atteste du respect que montre aujourd'hui encore le public pour cette fonction. Si la population de l'île est maintenant beaucoup plus diversifiée, et compte parmi ses rangs de très nombreux expatriés, le connétable bénéficie toujours du soutien d'une grande majorité des habitants.

L'origine du terme connétable (ou *constable* dans le langage courant) se perd quelque peu dans les brumes de l'histoire. Vers l'an 800, le connétable était le premier officier de l'armée de Charlemagne puis cette appellation vint à désigner un haut commandant de l'armée française. En Normandie par exemple, les connétables étaient chargés de la protection des châteaux, donc de veiller à l'ordre public, ce qui explique comment ce terme a pris racine à Jersey. De nombreux propriétaires de l'île étaient en effet originaires de Normandie avant de devenir seigneurs des paroisses de Jersey. On pense que ce sont eux qui ont nommé les premiers connétables, ce titre correspondant tout à fait aux fonctions et au statut de celui qui occuperait par la suite la tête des paroisses devenues juridictions civiles. La première mention du terme connétable apparaît à Jersey en 1462 mais il est tout à fait possible que la fonction ait été créée bien avant cette date.

Le premier connétable est élu en 1531 par les « Principeaux (sic) » de la paroisse - liste de propriétaires et personnalités locales fortunées et influentes. Cette pratique perdure jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, date à laquelle la liste est élargie. C'est seulement en 1950 que le vote s'étend à l'ensemble des électeurs. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'on convoque aujourd'hui encore les « principaux et électeurs » aux assemblées communales. Le système actuel étant l'héritage d'un découpage en paroisses au sens ecclésiastique du terme, le recteur de chaque paroisse était étroitement impliqué dans son fonctionnement et reste aujourd'hui encore associé aux affaires civiles de la commune ; il siège aux côtés du connétable lors des assemblées et est membre de plein droit du « comité des chemins ». Ce mode d'organisation continue d'être au cœur de la vie de l'île. Les habitants restent en effet très attachés à leur paroisse, où ils ont au plus proche de leurs élus et plus à même de les influencer.

L'Assemblée des États de Jersey née de la nécessité pour les baillis et les « jurats » ou jurés de consulter les recteurs et connétables des 12 paroisses. Cette coutume établie dès le XV<sup>e</sup> siècle est officialisée par un texte du 27 octobre 1497 qui instaure les États (plus précisément les trois États, c'est-à-dire la justice représentée par les jurés, le clergé par les recteurs et le peuple par les connétables).

Les 12 connétables siègent à l'Assemblée des États depuis lors, en vertu de la nature même de leur charge de connétable, c'est-à-dire de représentant de leur paroisse, et non comme élu de l'Assemblée en tant que telle. Ainsi, la pratique qui consiste à déposer une proposition avant son examen à l'Assemblée était prévue pour donner le temps au connétable de consulter ses concitoyens. Cette possibilité existe toujours bien qu'on y ait peu recours de nos jours. Le rôle des connétables au sein de l'Assemblée des États fait régulièrement l'objet de débats. En l'an 2000, le rapport d'une commission d'évaluation présidée par Sir Cecil Clothier KCB QC préconisait de séparer l'élection des connétables en deux scrutins, l'un pour siéger aux États,

l'autre concernant la fonction de maire de la commune. Cette proposition fut rejetée par la population - qui y voyait une menace à l'encontre de la fonction de connétable - rejet confirmé à l'issue des débats à l'Assemblée des États.

Comme je l'ai évoqué plus haut, le rôle du connétable est en effet double. Il est à la fois leader de la commune et membre des États. Son rôle au sein de la commune ne se limite pas à présider les innombrables réunions de comités. Le connétable est l'équivalent du maire en France, un homme ou une femme du peuple, qui va à la rencontre de ces concitoyens et se doit d'être vu à leurs côtés. Sa porte doit toujours être ouverte ; il doit être disponible au téléphone pour discuter des problèmes des gens et les conseiller sur des questions d'ordre personnel ou qui concernent l'île au sens large, ce qui lui vaut le surnom affectueux de « père de la paroisse ».

Les connétables sont élus par les habitants de la commune pour trois ans mais continuent à assumer leurs fonctions, au-delà de la limite de leur mandat, jusqu'à ce que leur successeur ait prêté serment. Il n'existe apparemment pas de limite d'âge, ni aucun critère officiel d'exclusion lié à une incapacité ou à une condamnation. La Cour royale exerce cependant un contrôle sur le détenteur de ce poste. De même, elle peut refuser d'assermenter le connétable si le procureur général peut démontrer que le candidat n'est pas apte à occuper le poste, pour une quelconque raison. Si l'élection des connétables se faisait jusqu'à présent en fonction des besoins, une proposition adoptée en 2007 stipule qu'elles doivent dorénavant se dérouler à la même date dans les 12 communes, le mandat des connétables étant étendu à quatre ans. La première élection organisée selon ces nouvelles modalités s'est tenue en octobre 2008.

L'action du connétable est dans les faits soumise au contrôle de deux administrateurs élus (les procureurs du Bien Public) qui sont chargés de l'assister mais aussi de veiller à la bonne utilisation du budget communal. Le connétable conserve néanmoins la décision finale pour ce qui est des affaires de la paroisse, avec l'appui d'une décision de l'assemblée communale si besoin est. Chaque commune dispose d'une équipe administrative salariée. Au-delà de l'aide qu'elle apporte au connétable, elle gère les formalités administratives: délivrance des permis de conduire, déclarations de possession d'armes et de détention de chien, ou autorisations d'ouverture des commerces les jours fériés ou le dimanche. Elle s'occupe également du recouvrement des impôts locaux. Elle est enfin chargée de maintenir à jour le registre électoral et de fournir un appui administratif à la police bénévole. Le connétable doit également donner l'avis de sa commune sur les demandes de licences de débits de boissons qui sont soumises à l'avis de l'assemblée communale, et valider les demandes de permis de construire qui sont étudiées par le « comité des chemins ».

La position de connétable a toujours

(suite en bas de la page 3)

## Haïti – le pays de mon enfance

Peu de temps après la deuxième guerre mondiale, mes parents furent nommés en Haïti par la *Methodist Missionary Society*: ma mère, Myra Bourgaïse, guernesiaise avait pour langue maternelle le *Guernesey Norman French*; mon père, Henry Bernard, était un pasteur français, d'origine huguenote, employé par l'Eglise Reformée de France. Le français et le *Guernesey Norman French* nous servaient bien dans cette ancienne colonie française – en effet, en 1804, Haïti devint la première république indépendante de population majoritairement noire après la Révolution haïtienne qui conduisit l'armée napoléonienne à abandonner l'île. Haïti est aussi le seul pays francophone indépendant des Caraïbes. En peu de temps nous apprîmes couramment le créole, que j'entends toujours dans ma tête encore aujourd'hui... Je venais d'avoir 6 ans!

Durant mes cinq premières années à Haïti, nous avons vécu d'abord au nord, à Cap Haïtien, dans un ancien presbytère délaissé sans électricité, ni gaz, eau courante, ou aménagement sanitaire. Nos chats choyés nous assuraient l'absence de rats dans la maison... Quelque 5% d'haïtiens ('la bourgeoisie' de majorité mulâtres et d'origine européenne) vivaient de façon similaire; le reste (noirs 'libres' d'origine africaine) vivaient dans la pauvreté la plus totale. Il en est de même aujourd'hui.

Notre famille vivait très simplement. Nous employons les pauvres pour faire les courses, la cuisine, le ménage, la lessive et le jardin, ce qui leur offrait de petits moyens d'existence et libérait nos parents des tâches journalières dans cette chaleur humide tropicale. Au marché, Régina marchandait, cuisait à l'extérieur sur un petit feu de charbon de bois et nous apportait des plats délicieux, que nous partagions souvent avec des missionnaires chrétiens américains totalement dé-

voués.

Le don d'une jeep permit à mon père d'aller dans de petites communautés isolées. Un message chrétien d'amour et d'espoir était ainsi communiqué à ceux qui vivaient dans une grande pauvreté sans espoir et dans la peur engendrée par un régime corrompu, cruel et superstitieux vaudou. Peu à peu des centres médicaux furent établis ainsi que des cours d'alphabétisation, puis des établissements scolaires et des entreprises agricoles. Ma mère, ma sœur aînée et moi accompagnions quelquefois notre père. Notre éducation: cours par correspondance avec l'Angleterre 'en plein air' sous la véranda, sous l'œil vigilant de notre mère. Anna, la fille de Régina, devint notre fidèle amie et apprit très vite l'anglais - de la même façon que nous avions appris son créole haïtien. Beaucoup plus tard, durant la présidence de *Papa Doc Duvalier*, comme beaucoup d'haïtiens à la recherche d'une meilleure vie, Anna réussira à gagner les Etats-Unis avec sa mère et sa petite sœur Marie, où elle vit encore aujourd'hui, avec son mari, lui aussi haïtien, entourée de leurs quatre fils et de leurs familles.

Mais, retournons en l'Haïti d'après-guerre... Le dimanche dans la cour séparant notre maison de l'église, ma mère racontait des histoires bibliques avec l'aide d'images de *flannelgraph* sur un tableau à une petite foule d'enfants aux yeux grands ouverts, vêtus de couleurs vives, de beaux rubans serrant leurs tresses frisottées. Maman formait aussi des personnes pour apprendre aux enfants à lire et à écrire.

Les routes en Haïti, étaient primitives et généralement en mauvais état: poussiéreuses en période de sécheresse, ou boueuses et impassables après les grosses averses. Un voyage de quelques kilomètres, pouvait durer toute une journée... Nous devons traverser le lit de fleuves parfois en crue, sans savoir s'il nous serait possible de retrouver notre

chemin parmi les grosses pierres emportées par le courant. En 1949, quand notre père fut nommé à Jérémie au sud-ouest de l'île, la route vers la capitale Port-au-Prince nous obligea à traverser deux fleuves: la Voldrogue et la Grande Anse, et je me souviens que sur les rives, dans les huttes de bois et de boue recouvertes de feuilles de palmiers – de grands hommes musclés attendaient les voyageurs en détresse!!! Ayant négocié avec mon père sur un prix – une large somme à l'époque, ils nous prirent chacun sur leur dos pour traverser l'eau tandis que trois ou quatre de leurs compagnons réussissaient à sauver la jeep entraînée par le courant.

Au cours des années passées à Jérémie, les expéditions en campagne nous menaient souvent en montagne, ce qui nous obligeait parfois de traverser plusieurs fois la même rivière: en jeep, à dos d'âne ou à pied. Au village, hommes, femmes et enfants, venus à pied de très loin très tôt le matin, nous attendaient... Je n'oublierai jamais leurs joyeux visages accueillants.

Haïti, de taille et de même densité que la Belgique, est un des pays les plus pauvres, marqué par la misère, la corruption et la douleur d'une histoire violente. Durant ma jeunesse, c'était un pays relativement fertile avec 60% du pays recouvert de forêts. Aujourd'hui, 98% de la forêt a disparu, remplacée par des montagnes défrichées par la production de charbon de bois, des terres rendues stériles par des pratiques agricoles archaïques dévastées par les pluies – les fréquents ouragans provoquent de grosses inondations. Le taux de mortalité est élevé, la population, très pauvre.

Le séisme, survenu en janvier 2010, dont l'épicentre était près de Port-au-Prince, a permis, pour la première fois dans son histoire, de faire connaître et d'aider Haïti.

Quel sera son avenir? Personne ne

Elizabeth Mahy



Petits Haïtiens

*les expéditions en campagne nous menaient souvent en montagne, ce qui nous obligeait parfois de traverser plusieurs fois la même rivière: en jeep, à dos d'âne ou à pied...*

## Le système des Paroisses et le rôle des Connétables à JERSEY

(suite de la page 2)

été considérée comme le pinacle des fonctions honorifiques au niveau des paroisses. On lui verse traditionnellement une petite indemnité mais il ne perçoit aucune autre rémunération. Sa contribution aux États était également purement bénévole jusqu'au milieu des années 90 lorsqu'il a été décidé d'indemniser chaque membre de l'Assemblée. Depuis 2004, ce système a été modifié et tous les membres de l'Assemblée sont rémunérés pour permettre ainsi à tout électeur de l'île de se présenter à l'élection, quelle que soit sa situation financière.

Si le procureur général est officiellement à la tête de la police bénévole, le connétable reste responsable de la bonne gestion de la commune, y compris de la police communale bénévole dont il délègue la responsabilité au chef de police. On peut avoir recours à une

sorte de tribunal communautaire, le *Parish Hall Enquiry*, où les personnes accusées d'un délit sont interrogées par le chef de police (ou Centenier) qui décide de la sanction à donner. Ce système, convoité par les nombreuses forces de police venues l'observer, est particulièrement efficace pour éviter à des contrevenants, notamment les plus jeunes, de devoir faire face à la justice.

Les douze connétables se réunissent deux jours par mois au sein du Comité des connétables (*Supervisory Committee*) tel qu'il est intitulé dans le texte sur les impôts locaux «*Rates (Jersey) Law 2005*». Le comité, présidé par l'un des douze connétables élu par ses pairs, bénéficie de l'appui administratif d'une secrétaire. Il étudie tous les dossiers susceptibles d'affecter à la fois les affaires de la commune et celles des États, et peut convier les

ministres à ses réunions pour discuter de l'impact des politiques sur les communes.

L'organisation en paroisses et le rôle du connétable constituent aujourd'hui encore les trames maîtresses du tissu social de l'île. L'émulation qui existe entre les différentes communes – sur les terrains de sport et à d'autres niveaux – est source de rivalité, certes, mais aussi d'amitié; elle crée par ailleurs un fort sentiment d'appartenance communautaire. Les habitants de l'île, particulièrement dans les communes rurales, restent très attachés à leur paroisse, où ils peuvent influencer davantage leur administration et entretenir des contacts plus étroits avec elle. La disparition de ce système modifierait profondément le visage de Jersey.

Le connétable K.P. VIBERT,

Présidente et Rédactrice  
Françoise Richardson  
49, Whiteknights Road, Reading RG6 7BB  
Tél: 0118 926 22 23  
Courriel: f.richardson@botanical.net

Secrétaire  
Trevor Bottomley  
125, Headley Road, Woodley, Reading, RG5 4JD  
Tél: 0118 969 35 58  
Courriel: trevorb125@yahoo.co.uk

Trésorier  
Rod Shepherd  
11, Sanderling Place, Portishead, Bristol, BS20 7NW  
Tél: 01275 397 525  
Courriel: chezleberger@googlemail.com

Pour mieux connaître notre association:  
tapez: [www.amopagb.org](http://www.amopagb.org)  
tapez: [www.amopa.asso.fr](http://www.amopa.asso.fr)  
Et ... notre culture:  
tapez: [www.canal.académie](http://www.canal.académie)

La prochaine réunion du comité aura lieu le 15 janvier 2011  
au Dispensaire Français de Londres, Hammersmith à 10.30.  
Tout commentaire peut être transmis au Secrétaire à l'avance.

\*\*\*

- *Cravates AMOPA* (Chevalier & Officier),  
*Rubans* (Chevalier) & *Rosettes* (Officier)  
Contactez: Rod Shepherd
- *Mugs AMOPA*  
Contactez: Rod Shepherd
- *Pour tout changement (courriel, adresse & grade)* Con-  
tactez: Trevor Bottomley ou Rod Shepherd
- *Souscriptions*: Contactez: Rod Shepherd
- *Articles pour le Bulletin AMOPA & le site web*:  
Contactez: Françoise Richardson

*Un grand merci à tous pour nous lire  
... ainsi qu'à ceux et celles qui ont eu la gentillesse de par-  
ticiper à la rédaction de ce Bulletin.*

\*\*\*

*Bonne Année!*

## Concours de l'AMOPA: Message de la Présidente Nationale

### ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

Siège: Ministère de l'Education Natio-  
nale 110, Rue de Grenelle,  
75007 PARIS

Secrétariat: 30 Avenue Félix Faure  
75015 PARIS

#### CONCOURS DE L'AMOPA, À L'ÉTRANGER POUR LA DÉFENSE ET L'ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE Année 2010-2011

Paris, le 13 septembre 2010

La Présidente

à Mmes et MM. les chefs  
d'établissements  
et Mmes et MM. les professeurs  
des établissements  
où l'on enseigne la langue  
française à l'étranger.

L'AMOPA (Association des  
membres de l'Ordre des  
Palmes Académiques) sou-  
haite contribuer au soutien de  
votre action en faveur de l'en-

seignement de la langue fran-  
çaise aux élèves de vos établis-  
sements, en leur offrant,  
comme chaque année, la pos-  
sibilité de participer à des con-  
cours dotés de nombreux prix.

Le Bureau national de l'AMO-  
PA et moi-même souhaitons  
que les professeurs de votre  
établissement proposent ces  
Concours à leurs élèves, dans  
la mesure où leur connais-  
sance du français le permet. Je  
ne doute pas que l'intérêt de  
cette émulation retienne toute  
leur attention. Il conviendrait  
de prévoir deux classements -  
l'un pour les élèves franco-  
phones, l'autre pour les non  
francophones.

Dans chacune de ces deux  
catégories, élèves franco-  
phones et non francophones,  
je vous serais reconnaissante  
de confier à un jury que vous  
voudrez bien constituer, le  
choix des trois meilleures co-  
pies, au plus, par niveau, pour  
le Prix d'Expression écrite en

langue française. De même,  
trois Nouvelles et trois Poèmes  
au maximum, pourront être sé-  
lectionnés par votre établis-  
sement, dans le cas où les élèves  
de second cycle opteraient pour  
ces épreuves.

Sont jointes à cette lettre :

- Une affiche à présenter dans  
votre établissement,
- Une fiche indiquant les con-  
cours qui sont proposés à vos  
élèves.

Les chefs d'établissements  
pourront envoyer les meilleures  
copies retenues au Secrétariat  
national de l'AMOPA (service des  
Concours) 30 Avenue Félix  
Faure, 75015 PARIS, **au plus  
tard le 31 mars 2011.**

Il est aussi possible d'envoyer  
les devoirs en courriel, par Inter-  
net à: [amopa@wanadoo.fr](mailto:amopa@wanadoo.fr)

Un jury examinera toutes les  
copies reçues de l'étranger et  
des prix seront attribués aux  
auteurs des meilleurs textes. Je  
pense que cette initiative peut



Mme Marie-Marguerite Treffel

contribuer à développer l'inté-  
rêt pour la langue française  
dans votre établissement et je  
vous remercie vivement de la  
collaboration que vous nous  
apporterez.

En vous remerciant très cha-  
leureusement de ce que vous  
pourrez faire, je vous prie  
d'agréer, chère Madame, Cher  
Monsieur, l'expression de mes  
meilleurs et dévoués senti-  
ments.

Marguerite-Marie TREFFEL  
Présidente nationale de l'AMOPA

**Secrétariat :**  
téléphone : 00 441 45 54 50 82  
FAX : 00 441 45 54 58 20  
Courriel : [amopa@wanadoo.fr](mailto:amopa@wanadoo.fr)